



n° 178 - janvier 2014



30 ans de démographie en Champagne-Ardenne

L'influence des grandes aires urbaines de l'ouest s'étend

Au 1^{er} janvier 2011, 1 336 100 habitants résident en Champagne-Ardenne, plaçant la région au 19^{ème} rang des régions de France métropolitaine. En occupant 4,7 % de la superficie du territoire national, la région regroupe 2,1 % de la population nationale. Depuis 1982, le nombre d'habitants diminue très légèrement. L'excédent naturel des naissances sur les décès ne compense plus complètement le déficit des arrivées sur les départs depuis le milieu des années 1990.

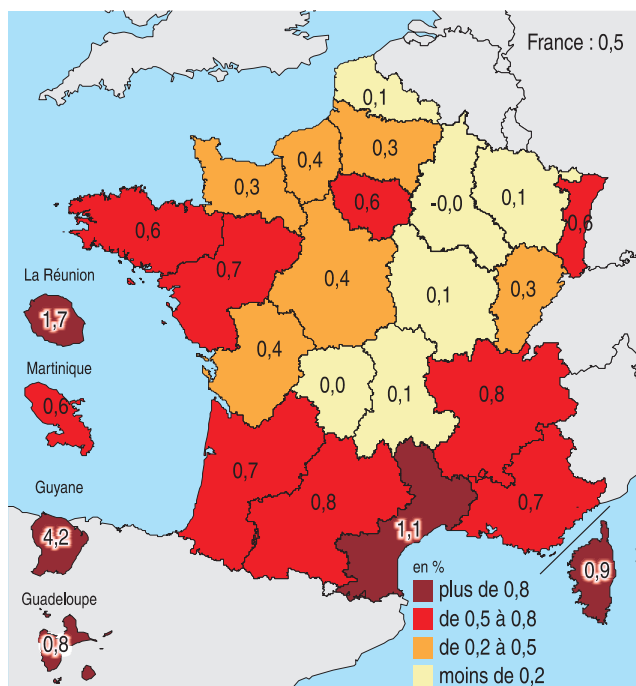
En trente ans, les départements de l'Aube et de la Marne qui bénéficient de l'influence des grandes aires urbaines francilienne, troyenne et rémoise gagnent des habitants, tandis que les Ardennes et la Haute-Marne en perdent.

L'implantation territoriale de la population se redessine. Les zones périurbaines et le rural proche des pôles urbains se développent et s'étendent. Le rayonnement des grandes aires urbaines de l'ouest s'amplifie encore sur la période récente et gagne de nouveaux territoires au nord et à l'ouest.

Au 1^{er} janvier 2011, 1 336 100 habitants résident en Champagne-Ardenne, plaçant la région au 19^{ème} rang des régions de France métropolitaine, devant la Franche-Comté, le Limousin et la Corse. Elle représente désormais 2,1 % de la population nationale. En occupant 4,7 % de la superficie du territoire national, la Champagne-Ardenne, grande région agricole, affiche une densité de population moyenne de 52 hab./km², contre 103 hab./km² en France.

En près de trente ans, de 1982 à 2011, l'évolution démographique de la région est très faible, avec une légère tendance à la baisse, soit une diminution de 340 habitants par an en moyenne. La situation de la Champagne-Ardenne est proche de celle des régions du nord, du nord-est et du centre du pays, de tradition plus industrielle, qui peinent à stabiliser le nombre de leurs habitants. Sur la période, la dynamique démographique de ces territoires est en effet marquée par de grandes restructurations industrielles et d'importantes suppressions d'emplois.

Taux moyen d'évolution annuel de la population entre 1982 et 2011 (en %)





L'excédent naturel ne compense pas complètement le déficit migratoire

Entre 1982 et 2011, l'évolution démographique de la Champagne-Ardenne est affectée par les mouvements migratoires. La contribution du solde des entrées sur les sorties du territoire régional à la croissance annuelle moyenne de la population est de -0,38 %, soit la 2^{ème} plus déficitaire des régions de France, derrière le Nord-Pas-de-Calais.

Une dynamique des naissances et une population relativement jeune (les jeunes de 15 à 29 ans représentent 18,4 % de la population en 2010), dans la moyenne de la France métropolitaine, jouent favorablement sur l'évolution démographique. Le solde naturel, excédent des naissances sur les décès, est positif sur la période et contribue à une croissance annuelle moyenne de la population de 0,36 %, proche de celle de la France (+0,42 %). Néanmoins, depuis le milieu des années 1990, il ne compense pas complètement le déficit des arrivées de nouveaux habitants sur les départs. Avec le vieillissement de la population et les migrations très déficitaires pour les classes d'âge de jeunes adultes, la contribution du solde naturel à l'évolution de la population diminue.



Le déficit migratoire se réduit en fin de période

La baisse moyenne annuelle de la population champardennaise, entre 2006 et 2011, reste limitée, de -0,04 %, soit 560 habitants de moins par an. Le solde naturel fléchit un peu et entraîne une croissance annuelle moyenne de la population de 0,28 %, quelque peu inférieure à la moyenne nationale (+0,45 %).

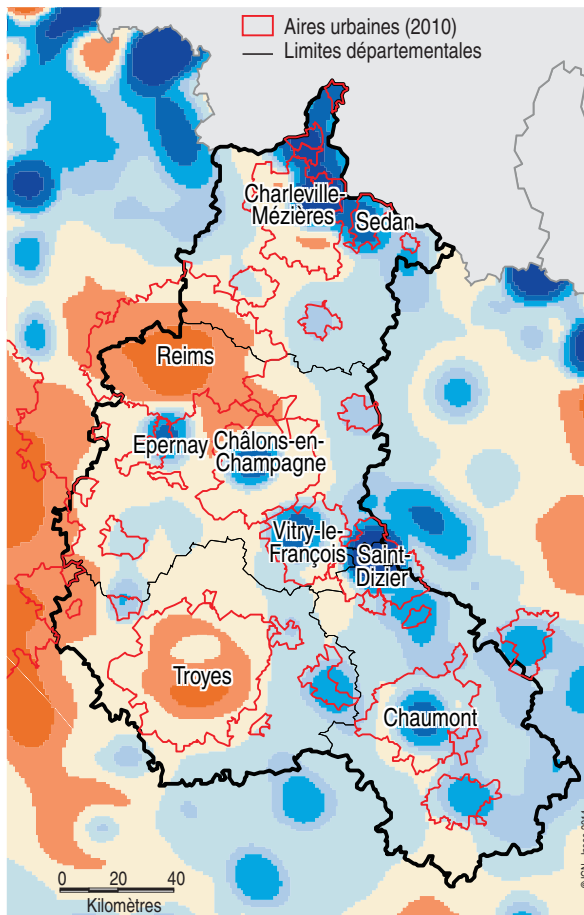
Dans le même temps, le déficit migratoire se réduit ; il entraîne une perte de population de -0,32 % par an en moyenne, plaçant désormais la région au 5^{ème} rang des régions plus déficitaires de France, derrière le Nord-Pas-de-Calais, l'Île-de-France, la Guadeloupe et la Martinique. Les régions du quart nord-est de France métropolitaine présentent en général un déficit migratoire élevé entre 2006 et 2011 : particulièrement le Nord-Pas-de-Calais (contribution de -0,39 % par an en moyenne à l'évolution démographique), la Picardie (-0,18 %) et la Lorraine (-0,13 %).



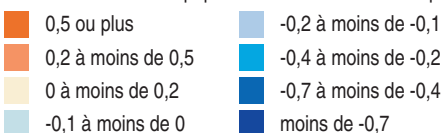
Reims et Troyes, moteurs de la dynamique démographique de la région

Au sein du territoire régional, les évolutions de la population sont très hétérogènes. Entre 1982 et 2011, la population des communes de l'ouest de la région, situées à moins de 3 heures

Évolution de la population entre 1982 et 2011
(en nombre d'habitants par an et par km²)



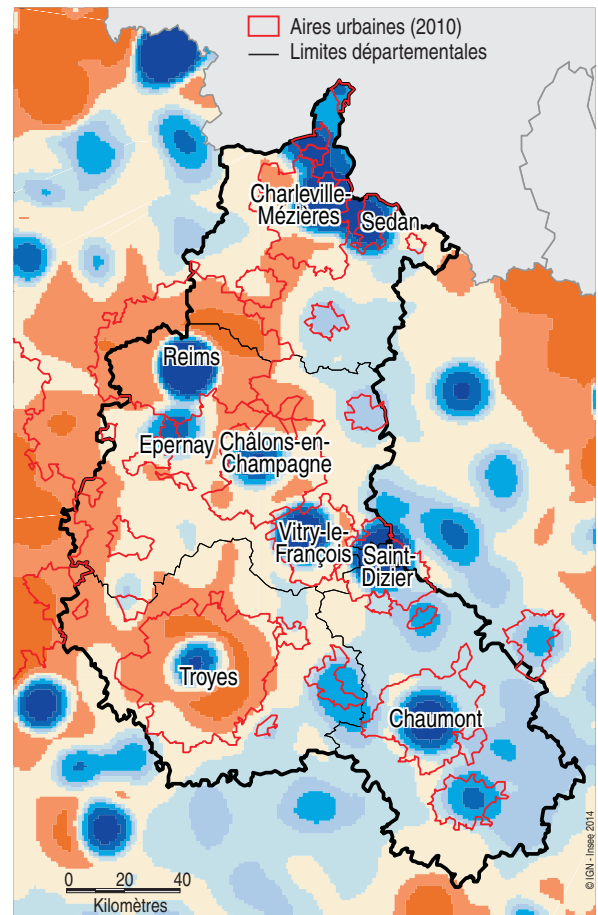
Évolution lissée* de la population entre 1982 et 2011 par an et km² (en %)



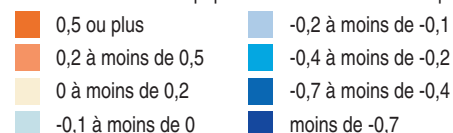
*Rayon de lissage 15 km

Source : Insee, recensements de la population

Évolution de la population entre 2006 et 2011
(en nombre d'habitants par an et par km²)



Évolution lissée* de la population entre 2006 et 2011 par an et km² (en %)



*Rayon de lissage 15 km

Source : Insee, recensements de la population

de route de Paris, augmente de 6,3 %. Ces communes bénéficient de la proximité avec l'aire francilienne et de la présence des deux plus grandes aires urbaines champardennaises de Reims et de Troyes. Ces dernières attirent non seulement des Champardennais, mais également des personnes venues d'autres régions. En 2008, 8,0 % des habitants de la partie ouest de la région résidaient cinq ans auparavant hors de Champagne-Ardenne, dont un quart en Île-de-France.

Les communes de l'est et du nord de la région, proches de plus petites aires urbaines offrant moins de perspectives en termes de formation et d'emplois, ont une population qui baisse de 9,8 % entre 1982 et 2011. Seuls 5,4 % des habitants de ces communes en 2008, résidaient hors de Champagne-Ardenne cinq ans auparavant.

Les Champardennais de plus en plus présents dans le périurbain et le rural proche

Entre 1982 et 2011, l'évolution démographique des aires urbaines champardennaises est moins dynamique que la moyenne des aires au niveau national. Il en est de même dans les autres régions du nord-est de la France.

Parmi les huit grandes aires urbaines de la région, seules celles de Reims et de Troyes gagnent de la population sur la période (respectivement 1 069 et 514 habitants par an en moyenne), contre huit grandes aires urbaines sur dix en France. Les deux aires urbaines de Reims et de Troyes comprennent en 2011 respectivement 238 et 149 communes et abritent 23,6 % et 14,2 % de la population de la région. La proximité du bassin parisien, l'offre culturelle, la présence des grands établissements d'enseignement supérieur et des principaux établissements de soins de la région, et des tissus économiques diversifiés et plus tertiaires, sont autant de facteurs qui rendent ces territoires plus attractifs. Au sein des aires urbaines de Reims et de Troyes, le pôle urbain comme la couronne périurbaine gagnent de la population. En trente ans, seuls les pôles urbains de Reims et de Troyes ont vu leur population augmenter (respectivement de 264 et 57 habitants par an en moyenne) alors que les autres pôles de la région sont déficitaires.

À l'inverse, dans cinq grandes aires urbaines, à savoir Charleville-Mézières et Sedan dans les Ardennes, Châlons-en-Champagne et Épernay dans la Marne, et Chaumont en Haute-Marne, l'augmentation de la population dans les couronnes périurbaines ne suffit pas à compenser la baisse dans les pôles urbains. Dans l'aire urbaine de Saint-Dizier, le pôle et la couronne périurbaine perdent tous les deux des habitants.

Seules quatre des vingt-cinq petites et moyennes aires gagnent de la population en Champagne-Ardenne, contre la moitié sur

l'ensemble du territoire national. Elles bénéficient de la proximité relative de l'aire francilienne pour Nogent-sur-Seine et Montmirail, du pôle urbain de Troyes pour Nogent-sur-Seine ou des grands pôles urbains de Reims et de Châlons-en-Champagne pour Mourmelon-le-Grand et Suippes.

Comme sur l'ensemble du territoire français, « l'exode rural » est bien achevé depuis les années 1970. Dans l'espace à dominante rurale, l'évolution de la population des communes diffère selon leur éloignement des pôles urbains. Hors des couronnes périurbaines, les communes du rural proche, sous influence de plusieurs pôles urbains, gagnent de la population : c'est le cas de Livry-Louvercy qui gagne 19 habitants, soit +2,7 %, par an en moyenne. En revanche, les communes rurales isolées, situées à plus de 50 kilomètres d'un pôle urbain, en perdent.

La périurbanisation s'étend récemment à de nouveaux territoires au nord et à l'ouest

Sur la période allant de 2006 à 2011, les pôles urbains de Reims et Troyes, comme tous les autres pôles urbains de la région perdent de la population, même si en fin de période l'évolution démographique de ces communes redevient positive.

Les aires urbaines de Reims et de Troyes demeurent les grandes aires urbaines champardennaises qui gagnent des habitants, la baisse de population des pôles étant compensée par une augmentation dans leur couronne. Elles gagnent respectivement 389 et 604 habitants par an en moyenne entre 2006 et 2011. Cette croissance démographique s'est même intensifiée autour des pôles. De nombreux ménages, généralement des familles, quittent les pôles urbains pour s'installer dans de nouveaux territoires plus éloignés, accroissant ainsi l'influence de ces deux aires urbaines. Ces mouvements sont motivés par différents facteurs comme le coût de l'habitat, le souhait d'accès à la propriété de certains ménages, le besoin d'espace...

L'influence de l'aire urbaine de Reims s'étend notamment vers le sud des Ardennes, où des communes, comme Sault-les-Rethel avec un gain de 13 habitants, soit +0,7 %, par an en moyenne, bénéficient de nouvelles populations s'installant le long des axes de circulation par la route (par exemple l'autoroute A34) et le train. Autour de Troyes, les populations des communes augmentent au-delà même des limites nord et ouest de l'aire urbaine : c'est le cas de Mailly-le-Camp, traversée par la route nationale N77 et proche de l'autoroute A26, qui affiche un gain de 33 habitants, soit +1,9 %, par an en moyenne ou, plus à l'ouest, Méry-sur-Seine avec un gain de 14 habitants, soit +1,0 %, par an en moyenne. Les communes de l'ouest du département sont également sous l'influence de l'aire francilienne limitrophe.

Évolution de la population en Champagne-Ardenne entre 1982 et 2011

unités : nombre et %	Population 2011	Population 1982	Évolution 1982-2011	Taux de variation annuel moyen		
				1982-2011	dû au solde naturel	dû au solde apparent
France	64 933 400	55 569 542	9 363 858	0,5	0,4	0,1
Champagne-Ardenne	1 336 053	1 345 935	-9 882	0,0	0,4	-0,4
Ardennes	283 110	302 338	-19 228	-0,2	0,3	-0,6
Aube	303 997	289 300	14 697	0,2	0,3	-0,1
Marne	566 571	543 627	22 944	0,1	0,5	-0,4
Haute-Marne	182 375	210 670	-28 295	-0,5	0,2	-0,7

Source : Insee, recensements de la population

Évolution de la population en Champagne-Ardenne entre 2006 et 2011

unités : nombre et %	Population 2011	Population 2006	Évolution 2006-2011	Taux de variation annuel moyen		
				2006-2011	dû au solde naturel	dû au solde apparent
France	64 933 400	63 186 117	1 747 283	0,6	0,5	0,1
Champagne-Ardenne	1 336 053	1 338 850	-2 797	0,0	0,3	-0,3
Ardennes	283 110	285 653	-2 543	-0,2	0,2	-0,4
Aube	303 997	299 704	4 293	0,3	0,3	0,0
Marne	566 571	565 841	730	0,0	0,4	-0,4
Haute-Marne	182 375	187 652	-5 277	-0,6	0,0	-0,6

Source : Insee, recensements de la population



L'Aube et la Marne gagnent des habitants

Les logiques d'implantation résidentielle sur le territoire de Champagne-Ardenne marquent les évolutions démographiques des départements. Entre 1982 et 2011, la population de l'Aube et de la Marne augmente en moyenne respectivement de 0,2 % et de 0,1 % par an. Ces deux départements bénéficient de la proximité de l'Île-de-France et de la présence des deux plus grandes aires urbaines de la région, Reims et Troyes. À l'inverse, la Haute-Marne et les Ardennes perdent en moyenne chaque année respectivement 0,5 % et 0,2 % de leurs habitants.

La Marne, département le plus jeune de la région (les jeunes de 15 à 29 ans représentent 20,3 % de la population en 2010), affiche le plus fort excédent des naissances sur les décès et la croissance annuelle moyenne de la population, liée à cet excédent, y est supérieure à la moyenne nationale (0,5 % contre 0,4 %).

Toujours entre 1982 et 2011, le solde migratoire présente un déficit dans chaque département de la région. Il est très faible dans l'Aube, contribuant pour -0,1 % à l'évolution démographique du département et au contraire très élevé en Haute-Marne (-0,7 %).

Sur la période récente, entre 2006 et 2011, l'Aube et dans une moindre mesure la Marne continuent de gagner des habitants, respectivement +0,28 % par an en moyenne et +0,03 %. La population auboise dépasse ainsi les 300 000 habitants en 2011, soit 1,4 % de plus qu'en 2006. Cette augmentation découle de l'excédent des naissances sur les décès alors que les arrivées sur le territoire compensent désormais les départs.

En revanche, entre 2006 et 2011, la population des Ardennes et de la Haute-Marne recule en moyenne annuelle, respectivement de 0,2 % et 0,6 %, suivant ainsi une tendance amorcée il y a plusieurs décennies, même avant 1982. Le déséquilibre démographique entre les départements proches de l'Île-de-France et les autres continue de se renforcer.

Raphaël Lambin, Martine Villenet



Sources

Les résultats sont principalement issus **des recensements de la population** de 1982, 2006, 2010 et 2011. Le terme générique de « populations légales », issues de ces recensements, regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale ». La population totale prend en compte certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence dans la commune (par exemple les étudiants majeurs logés ailleurs pour leurs études). La **population municipale** est la seule qui évite qu'une même personne soit comptée deux fois. C'est pourquoi elle est **privilegiée dans les descriptions statistiques**. Les chiffres de cette publication portent uniquement sur la population municipale. Depuis 2004, le recensement a lieu chaque année. Si depuis la parution en 2008 des populations légales 2006, ces chiffres sont actualisés annuellement, l'observation des évolutions, commune par commune, n'est pertinente qu'à partir d'un intervalle d'au moins cinq ans. **Ainsi l'évolution de la population entre 2006 et 2011 peut être désormais observée pour chaque commune**. Les données sur les migrations résidentielles sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement de la population de 2008.



Méthodologie

Les **zones géographiques** sont définies à partir des communes qu'elles englobent aujourd'hui ; ainsi les évolutions démographiques portent sur des zones géographiques stables dans le temps.

Le **lissage des cartes** : Pourquoi lisser une densité ? Le « lissage spatial » s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car « en dents de scie », affecté par des aléas, des effets saisonniers, des « accidents », voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance. Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lisse pour en dégager les tendances spatiales.

Comment lisser une densité ? La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 15 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R. Les « bords » de l'espace considéré - frontières terrestres et maritimes - font l'objet d'un traitement particulier : dans une commune proche de la mer, la population est répartie non dans le cercle, mais dans sa partie terrestre.



Définitions

L'unité urbaine : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

L'aire urbaine : ensemble de communes constitué par un **pôle urbain** (unité urbaine de plus de 1 500 emplois) et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. On distingue les « grandes aires urbaines », comptant plus de 10 000 emplois, des « petites et moyennes aires » où il y en a entre 1 500 et 10 000 emplois.

La périurbanisation désigne le phénomène d'installation des populations à la périphérie des pôles urbains.

Le solde naturel : différence au cours de l'année entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans la zone géographique. Les naissances et les décès pris en compte sont ceux domiciliés, c'est-à-dire comptabilisés respectivement au lieu de domicile de la mère et au lieu de domicile de la personne décédée.

Le solde migratoire : différence entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (les entrants) et le nombre de personnes qui l'ont quittée pour résider ailleurs (les sortants). Cependant, les soldes migratoires des régions échappent à toute procédure d'enregistrement. Aussi, il est calculé un solde apparent. Celui-ci se calcule par différence entre la variation de population entre deux recensements et l'excédent naturel (naissances - décès). Pour une zone donnée, ce solde apparent intègre le solde des migrations à l'intérieur de la métropole (solde interne), le solde des migrations avec l'étranger (solde externe), mais aussi un « résidu » dû aux écarts de qualité des recensements successifs et, pour le dernier recensement, aux changements méthodologiques de collecte et de traitement des données.



Pour en savoir plus

« Trente ans de démographie des territoires - Le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines », Insee Première n°1483, janvier 2014

« La population des territoires de Champagne-Ardenne au 1er janvier 2011 », Insee dossier Champagne-Ardenne n°39, janvier 2014
« Recensement de la population 2009 - La périurbanisation s'accélère », Insee flash Champagne-Ardenne n°140, janvier 2012

Insee, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Édouard Mignot - CS 10048 - 51721 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directrice de la publication : Laurence Bloch, directrice régionale de l'Insee
Chef du Service Études et Diffusion : Catherine Fischer
Rédaction en chef : David Bates
Secrétaire de fabrication : David Miltgen
Création de l'image visuelle : 5pointcom
© INSEE-2014 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2014